

Rivière-du-Loup  
St-Arsène, le 12 juin 2006.

6211-09-011

A qui de droit,

La présente est pour vous informer, que depuis quelques jours, le personnel préposé à l'arpentage pour l'implantation d'éoliennes agit de façon peu respectueuse sur les propriétés privées. Ex: circulation, clous et rubans laissés sur les terrains et chemins des propriétaires sans leur permission; d'autant plus, que nous n'avons signé aucun document avec l'entreprise Skypower.

De plus, nous profitons de l'occasion pour vous faire part de notre intention de céder aucune parcelle de terrain pour la construction de routes d'accès aux éoliennes et de transport d'électricité par fil sous terrain sur nos propriétés.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration,

Bien à vous,

Ferme Félaule inc. par:

Handwritten signatures of Michel Lussier and Sylvain Duro.

Ferme Danoise (2002) inc. par:

Handwritten signatures of Rodrigue Lajoie, Francis Lajoie, and Briseide Enmond.

Ferme Côte de sable 2000 inc. par:

Handwritten signature of Alain Gagnon.

cc. Municipalité de St-Arsène  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement